



GESTION – LOCATIONS - TRANSACTIONS – SYNDIC

HONORAIRES DE VENTE

A la charge du vendeur sauf convention contraire.

Aucun honoraires, aucun frais, n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

La remise d'une note est obligatoire.

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Prix de vente inférieur à 30 000€	Forfait de 3 000€

Au-delà, pourcentage sur la Tranche

Sur la tranche inférieure à 45 000€	10%
Sur la tranche entre 45 001€ et 50 000€	9%
Sur la tranche entre 50 001€ et 60 000€	8%
Sur la tranche entre 60 001€ et 100 000€	7%
Sur la tranche entre 100 001€ et 150 000€	6%
Sur la tranche supérieure à 150 001€	5%

Ces tranches sont cumulatives entre elles

Rédaction d'actes : 600.00€ TTC à la charge du demandeur

AGENCE LE PASTEUR, 32 avenue des Thermes Athéna, Immeuble Altaïr, BP.26, 34540 BALARUC LES BAINS
Tél : 04 67 48 52 31 Mail : agence.pasteur@wanadoo.fr Site internet : www.agence-le-pasteur.com
SARL au capital de 10671,43€ - Carte professionnelle délivrée par la CCI de l'Hérault n°3403 2016 000 010 656
R.C.S MONTPELLIER 394 749 519 – SIRET 394 749 519 00010 – TVA FR 13 394 749 519 – APE 6831 Z
Caisse de garantie SOCAF, 26 avenue de Suffren, 75015 PARIS – Sociétaire n°11567
R.C.P SERENIS ASSURANCE, 34 rue de Wacken, 67000 STRASBOURG